

Environnement  
CanadaEnvironment  
CanadaÉvaluations environnementales  
Direction des activités de  
protection de l'environnementEnvironmental Assessments  
Environmental Protection Operations  
Directorate

Québec, le 14 octobre 2015

Monsieur Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575 rue Saint-Amable bureau 2.10  
Québec Québec G1R 6A6Votre réf.  
3211-12-216Notre réf.  
4191-15-2014-M213

**Objet : Réponse d'Environnement Canada (Demande d'information DQ6)  
Commission d'enquête portant sur le Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC  
des Basques et de Rimouski-Neigettes**

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les réponses d'Environnement Canada (EC) aux questions adressées par la Commission le 7 octobre dernier.

**Question 1:**

*Est-ce que la bécasse d'Amérique serait particulièrement vulnérable à l'intérieur d'un parc d'éoliennes? Plus que d'autres espèces? Des comparaisons ou des références seraient appréciées.*

**Réponse**

Le Service canadien de la faune (SCF) dispose de peu d'information pour estimer ou comparer la vulnérabilité de cette espèce à l'intérieur d'un parc d'éolien. La Bécasse d'Amérique est une espèce qui fréquente les jeunes écotones et les peuplements en transition comme les champs en friche, les aulnaies et les tremblais. Elle peut aussi profiter des ouvertures dans la forêt (coupe de bois, etc.). Il est probable que la construction du parc éolien, étant donné la perturbation de l'habitat qui aura été créée par l'ouverture du chemin d'accès et aux pourtours des sites d'implantations des éoliennes, puisse attirer des bécasses sur une certaine période de temps.

La Bécasse d'Amérique est une espèce d'oiseau forestier qui ne vole pas souvent au-dessus du couvert forestier, à l'exception des périodes de parade nuptiale et de migrations. La parade nuptiale débute au crépuscule et se poursuit toute la nuit si les conditions le permettent. Elle consiste en une ascension pendant laquelle l'oiseau décrit une spirale jusqu'à une altitude de 100 m en produisant un sifflement avec ses ailes. La descente se décrit comme une spirale jusqu'au sol ou comme un vol en zigzag semblable à la chute d'une feuille. Par ce comportement reproducteur, la Bécasse d'Amérique pourrait présenter une certaine vulnérabilité aux collisions avec les éoliennes, comparativement à d'autres espèces d'oiseaux forestiers qui ne quittent que rarement le couvert forestier.

La Bécasse d'Amérique est un oiseau qui migre de nuit. L'altitude de migration des bécasses est inconnue. On peut s'attendre, lorsque les conditions météorologiques sont favorables, que les Bécasses d'Amérique migrent à des altitudes qui permettraient d'éviter les collisions avec les éoliennes. Toutefois, en présence de conditions météorologiques défavorables (p.ex. couche nuageuse basse), il pourrait être possible que des bécasses entrent en collision avec des éoliennes puisque l'altitude de vol serait plus faible.

Il faut noter cependant que selon les suivis de mortalité effectués dans des parcs éoliens en opération au Québec pendant la période de 2005-2010, aucune mortalité n'a été documentée pour la Bécasse d'Amérique.

**Question 2:**

*Serait-il approprié dans les circonstances de réaliser un inventaire au moment de la croule printanière?*

Réponse

Il pourrait être pertinent d'effectuer un inventaire printanier afin de déterminer si des bécasses fréquentent le secteur à l'étude. Cet inventaire permettrait de confirmer si la Bécasse d'Amérique niche dans ce secteur et d'avoir une idée de l'abondance relative de cette espèce. Dans le cadre de l'inventaire nord-américain de la croule de la Bécasse d'Amérique, le SCF collecte annuellement, grâce à la participation de bénévoles, des données d'inventaire sur cette espèce. Le SCF-Québec ne possède qu'un seul inventaire dans cette région qui a été effectué en 2004. Seulement deux oiseaux ont alors été entendus lors de cet inventaire de la croule. Les données d'inventaire semblent démontrer qu'un peu plus à l'est (à plus de 120 km), en Gaspésie, le nombre d'oiseaux entendus par ce type d'inventaire est plus élevé.

**Question 3:**

*Serait-il approprié de déterminer dans les prochaines semaines si ce territoire constitue une halte migratoire importante pour l'espèce et si c'était le cas, est-ce qu'il faudrait envisager des mesures particulières à ce moment de l'année?*

Réponse

Il n'existe aucune halte migratoire reconnue pour cette espèce. Il est actuellement trop tard pour effectuer ce type d'inventaire, car la migration a déjà débuté ou va débuter sous peu. De plus, il est difficile de procéder à un inventaire automnal en raison du comportement discret de cette espèce. Un inventaire printanier de la croule pourrait indiquer cependant si l'habitat est utilisé par l'espèce. Si tel était le cas, il est alors possible que cet habitat puisse aussi être utilisé comme une halte migratoire à l'automne.

Advenant que la mortalité d'oiseaux soit documentée dans le cadre d'un suivi de mortalité après la mise en exploitation du parc, des mesures particulières (p.ex. arrêt des turbines durant certaines périodes) devraient en effet être mises en place afin de minimiser l'impact du projet sur la faune aviaire.

En espérant le tout à votre entière satisfaction. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Louis Breton, biologiste

Évaluations environnementales

Direction des activités de protection de l'environnement, Environnement Canada

c.c. Cédric Paitre, chef intérimaire, Section intégration des stratégies et des programmes, Service canadien de la faune, Environnement Canada

Brigitte Cusson, gestionnaire intérimaire, Section Évaluations environnementales, Environnement Canada